

Horaires + tarifs

ÉTÉ

Inscription 27 mai

Arts martiaux

Karaté

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Parent-enfant + Débutant	Mercredi	18h00 à 18h55	546	7	64,00 \$	25 juin		
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Mercredi	19h00 à 19h55	550	7	72,00 \$	25 juin		Jumelé avec cours Avancés
Avancés - Ceintures brunes et noires	Mercredi	19h00 à 20h25	550	7	107,75 \$	25 juin		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure

RABAIS KARATÉ : Un rabais de 50% est applicable sur le deuxième cours et de 70% sur le troisième cours de karaté, pour un même participant et au cours de la même session.

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.